



Saison 2023 : formulaire d'inscription pour les nouveaux membres

A remettre ou à envoyer au secrétaire :
Philippe LEYDER Avenue de Cheremont, 82 1300 Wavre
010 228 306 - 0470 969 680 - philippe.leyder@skynet.be

Cyclotourisme Ottignies asbl
Matricule F.B.C. : 8520

On demande à chaque nouveau membre de fournir, une photo d'identité, sur support informatique ou non.
Si plusieurs personnes habitant à la même adresse s'inscrivent, chacune de ces personnes remettra un formulaire d'inscription.

Informations générales.

- Nom :
- Adresse :
- Date de naissance :/...../.....
- Profession :
- : @
- :/.....
- :/.....
- N° éventuel de licence en 2022 :

Ces informations sont obligatoires pour l'assurance.
Tracez une croix à côté des informations que vous refusez que le club communique à ses membres.

Inscription et paiement

1 personne (*)

Affiliation + Assurances obligatoires (RC et assurance individuelle dommages corporels)	55 €
Équipement aux couleurs du club 4 pièces de base obligatoire	150 €
Total à payer	205 €

OU

Formule "Famille +" de la FFBC (A partir de 2 personnes domiciliées à la même adresse) (*)

Affiliation + Assurances obligatoires (RC et assurance individuelle dommages corporels) 20 €/personne + 45 euros/famille €
Équipement vestimentaire aux couleurs du club 4 pièces de base obligatoire 150 €/personne de la famille inscrite €
Total à payer €

(*) : voir la rubrique "Assurances et FFBC" au verso

Je m'engage à verser cette somme de € dans les 10 jours sur le compte 034-1459247-41
(IBAN BE88 0341 4592 4741) du cyclotourisme Ottignies asbl.
Ce paiement validera ma commande d'équipement et mon affiliation pour 2023.

Nom, prénom, date et signature (**)

(**) Signature d'un des parents pour les membres de moins de 18 ans.

IMPORTANT.

Le comité du Cyclotourisme Ottignies asbl demande à tous les membres de:

- respecter le code de la route, les autres usagers, l'environnement et les consignes du capitaine de route et de ses adjoints.*
- porter l'équipement officiel du club par respect pour les sponsors.*

Il est essentiel, pour le bon déroulement de chaque randonnée, d'adapter sa vitesse suivant l'état de forme de l'ensemble des membres et des difficultés du parcours.

Pensez également à votre sécurité:

- Un contrôle médical peut s'avérer utile avant de se lancer dans des activités sportives.*
- Le port du casque est vivement recommandé.*

En signant ce document, je m'engage à respecter ces consignes.

NB : beaucoup d'organismes assureurs en matière de soins de santé (mutuelles...) remboursent une partie de l'affiliation à un club sportif. Chaque affilié a la possibilité d'imprimer lui-même son attestation dès l'instant où sa cotisation a été reçue à la FFBC. Rendez-vous sur le site www.velo-liberte.be muni de votre carte de membre sur laquelle figurent votre numéro d'affilié et votre mot de passe personnel.

La Fédération peut envoyer le document par courrier postal, mais uniquement sur demande.

Le club Cyclottignies peut aussi attester du paiement de votre cotisation annuelle en remplissant le document que vous aurez reçu de votre organisme assureur.

Assurances et FFBC.

Chaque membre, par son inscription au club CYCLOTTIGNIES asbl, est affilié à la Fédération Francophone Belge de Cyclotourisme (FFBC). Cette affiliation à la FFBC contient une assurance en responsabilité civile complétée par une assurance "dommages corporels" suivant les conditions fixées par la FFBC.

Pour participer à nos activités, il faut être membre de CYCLOTTIGNIES asbl en ordre de cotisation pour l'année civile en cours.

Le montant de la cotisation annuelle à CYCLOTTIGNIES comprend le montant de la prime annuelle d'assurance. Celui-ci est entièrement reversé à la FFBC par le club.

La FFBC contracte les assurances auprès d'une compagnie reconnue.

Pour des informations plus détaillées sur cette assurance, rendez-vous sur le site internet de la FFBC : www.velo-liberte.be

Les personnes qui ont déjà payé leur affiliation de membre de la Fédération Francophone Belge de Cyclotourisme pour l'année civile 2023 sont dispensées du paiement de cette affiliation à la FFBC au moment de leur affiliation à Cyclottignies pour l'année civile 2023. Le montant de l'affiliation de ces personnes à Cyclottignies pour 2023 peut donc être réduit de 35 €/personne (ou 45€/famille). Pour bénéficier de cette réduction, elles devront au préalable fournir la preuve écrite de cette affiliation FFBC 2023 au trésorier.

Trésorier : Yves Vandermolen : yves.vandermolen@skynet.be - +32 474 573 527